

LATHAM & WATKINS

LATHAM & WATKINS :

bien plus qu'un prestataire de services juridiques, un véritable partenaire !

EN BREF

Créé en 1934 à Los Angeles, Latham & Watkins dispose aujourd'hui de 30 bureaux et réunit plus de 3000 avocats dans 14 pays. Le cabinet est devenu l'un des plus prestigieux cabinets d'avocats d'affaires internationaux, occupant une position de leader mondial dans le domaine du droit financier, des transactions sur les marchés de capitaux, des fusions et acquisitions et du contentieux des affaires.

LES ESSEC CHEZ LATHAM & WATKINS :

Xavier Renard, associé (1989)
Olivier du Mottay, associé (1990)
Charles-Antoine Guelluy, associé (1990)
Bénédicte Large Bremond, counsel (1992)
Romain Nairi, counsel (2008)
Xavier Nassoy, counsel (2014)
Virginie Terzic, collaboratrice (2013)
Aliénor Estrade, collaboratrice (2014)
Morgane Chaloin, collaboratrice (2015)
Julia Lefevre, collaboratrice (2015)
Nicolas Lacour, collaborateur (2021)
Rim Benzakour (2021)

<https://www.lw.com/fr>

Entretien croisé d'Olivier du Mottay et Charles-Antoine Guelluy, avocats associés, Bénédicte Large Bremond, Romain Nairi et Xavier Nassoy, conseils, et Julia Lefèvre, collaboratrice, du cabinet Latham & Watkins.

Dans le monde du droit des affaires, quel est le positionnement de votre cabinet ?

Créé en 1934 à Los Angeles, Latham & Watkins est l'un des plus grands cabinets d'avocats d'affaires au monde qui accompagne ses clients sur les transactions et les contentieux les plus complexes et sophistiqués.

À Paris, le cabinet rassemble plus d'une centaine d'avocats, dont une trentaine d'associés, reconnus parmi les meilleurs spécialistes des différentes branches du droit des affaires. Nous conseillons une clientèle française et internationale comptant de nombreuses entreprises industrielles et de services, leaders dans leur secteur, sociétés cotées ou non, établissements financiers, banques d'affaires et fonds d'investissements renommés. Nous sommes un cabinet très intégré et les équipes de nos différents bureaux sont habituées à travailler ensemble ce qui permet de délivrer un service de très haute qualité à nos clients qui sont à la recherche de l'expertise technique et sectorielle la plus pointue et d'une très grande réactivité.

Nous ne sommes pas simplement un prestataire de services juridiques, mais un véritable partenaire aux côtés de nos clients que nous accompagnons tout au long de leurs opérations pour les aider à les structurer, les faire aboutir et créer de la valeur.

Quelles sont vos expertises respectives ? Sur quelle typologie de dossiers êtes-vous amenés à travailler et à intervenir ?

Nous intervenons à la fois à l'appui des transactions de nos clients (acquisitions et ventes, alliances stratégiques, financement, opérations de marché, restructurations), en contentieux (arbitrage, litiges commerciaux, litiges sociaux, affaires comptables et boursières) et en matière réglementaire (données personnelles, concurrence et santé notamment). Les secteurs qui connaissent une activité particulière en ce moment sont bien entendu ceux liés à la transformation énergétique et à la décarbonisation de notre économie. Sans surprise, le secteur de la santé et des biotechs est également très actif, de nombreux investisseurs étrangers se tournent vers l'Europe et vers la France en particulier qui dispose de pépites dans ces domaines.

Le secteur du digital est également très actif : la France se classe 6ème au niveau mondial en nombre de licomes, en comptant 26 en 2023, et nous sommes impliqués sur de très nombreux dossiers concernant ces entreprises. Enfin nous avons participé au cours des dernières années à l'essor de la structuration des grands acteurs du sport.

En quoi le double cursus droit et école de commerce est-il particulièrement pertinent dans votre secteur ?

Les ESSEC qui envisagent une carrière dans le monde du droit ont fait un excellent choix. Pour répondre aux enjeux business de nos clients, nous apprécions les double-formations en droit et en école de commerce. Notre cabinet a une culture forte d'entrepreneuriat, de travail en équipe, d'entraide et de bienveillance. Le cursus que propose

l'ESSEC permet de développer ces compétences et valeurs qui ne sont pas toujours mises en avant pendant des études de droit ; par ailleurs la capacité à traduire en termes juridiques des opérations complexes avec une dimension financière et stratégique est une compétence essentielle. Un autre point important : la plupart de nos dossiers comprennent une composante internationale, la maîtrise de l'anglais est donc fondamentale.



Olivier du Mottay, Charles-Antoine Guelluy, Xavier Nassoy, Bénédicte Large Bremond, Xavier Renard, Romain Nairi, Aliénor Estrade et Nicolas Lacour, alumni ESSEC

Comment votre cabinet accompagne-t-il la montée en compétences de ses avocats ? Quelles perspectives de carrières offre-t-il ?

Dès leur arrivée au sein du cabinet, les nouveaux collaborateurs se voient attribuer un mentor (un collaborateur ou un associé selon le niveau de séniorité), ayant vocation à les accompagner dans leur intégration et leur progression. Ce programme officiel vient en complément d'une réelle attention portée au mentoring informel au sein de l'équipe, à la fois technique mais aussi axé sur les soft-skills telles que la gestion de la relation client. Par ailleurs, de nombreuses formations, en interne et en externe, sont proposées par le cabinet afin que chacun puisse suivre l'évolution de l'actualité et les techniques juridiques.

La culture du cabinet est celle d'une responsabilisation rapide des collaborateurs lesquels ont vocation interagir directement avec nos clients tôt dans leur carrière et à superviser de plus jeunes avocats, ce qui permet aux collaborateurs de rapidement progresser pluri-disciplinairement au sein du cabinet. Cette volonté de responsabilisation se traduit également dans la gouvernance du cabinet, notamment par le biais de l'Associate Committee, qui a pour fonction de suivre la progression des collaborateurs et de les évaluer.

Qu'en est-il en matière de diversité et de mixité ?

La diversité et l'inclusion sont au cœur de notre culture et le cabinet a été pionnier dans la prise en compte de ces sujets tant au plan mondial que plus localement au bureau de Paris. Nous sommes très attachés à offrir un environnement de travail bienveillant et inclusif au sein duquel chacun peut se sentir soi-même quels que soient notamment ses origines, son identité de genre et son parcours de vie. Dans ce cadre, nos avocats peuvent par exemple adhérer à différents « affinity groups » qui facilitent les échanges sur des préoccupations communes et favorisent les sentiments d'appartenance et d'inclusion.

Pour encourager la mixité, nous avons créé le Women Enriching Business (WEB) dès 2006, un comité en charge d'accompagner les avocates de notre cabinet dans le développement de leur carrière et d'encourager leur progression. Grâce à ce comité, nos avocates bénéficient de séances de mentoring ou de coaching, elles sont encouragées et aidées à développer leur réseau professionnel en particulier grâce à de nombreux événements organisés avec nos clientes (tables rondes, soirées networking).

Quels conseils pourriez-vous donner à de jeunes diplômés de l'ESSEC qui envisagent une carrière dans le monde du droit des affaires ?

Si l'ESSEC et le parcours universitaire mettent à disposition l'ensemble des outils pour faire carrière dans le monde du droit des affaires, il est important d'entretenir et continuer à faire grandir son réseau au sortir de l'école car la diversité des profils rencontrés à l'ESSEC est une vraie richesse.

Nous recherchons l'excellence pour nos clients : en termes de recrutement elle implique évidemment un cursus académique solide mais également une volonté de rester au top de la technique juridique et des tendances du monde de l'entreprise et des marchés. Ainsi, nous recrutons des talents prêts à s'investir, ambitieux, qui veulent apprendre et travailler en équipe dans un contexte international. Diversité, sens des responsabilités, solidarité, ouverture sont également des qualités que nous recherchons chez nos collaborateurs car elles correspondent à la culture du cabinet dans lequel ils devront s'intégrer.

Enfin, le contexte très global dans lequel nous intervenons implique une excellente maîtrise de l'anglais.

Propos recueillis par Houda Gharbi pour la régie publicitaire